

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GARONS

SEANCE DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le jeudi 14 novembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire de Garons.

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de membres qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
26	19	21	6 novembre 2024	6 novembre 2024

Présents tous les membres sauf : Madame Marie-France RAINVILLE qui donne procuration à Monsieur Yves RODRIGUEZ et Madame Viviane XAYKAO qui donne procuration à Monsieur le Maire.

Absents excusés : Mesdames Nathalie PADE et Laurence TRAZIC, Messieurs Michel QUENIN, Guillaume TARDIEU et Laurent CAUGANT.

Secrétaire de séance : Madame Josiane GAUDE.

Objet de la délibération DE202411 26 – ACQUISITION DE PARCELLES POUR LA CREATION DU CHEMIN RURAL SPIREL

Monsieur Jean-Pierre BENEDETTI, Adjoint délégué à l'Urbanisme, rapporte que dans le cadre de la création du chemin Spirel (cf. délibération du 18 juin 2024 relative à l'offre de concours BRL), il est nécessaire de procéder à l'acquisition foncière d'une bande de terrain située sur la parcelle anciennement cadastrée ZB 68, appartenant à Madame Aline LEFROU, et pour laquelle le plan de division, ci-joint, a été dressé.

Il indique que cette bande de terrain, représentée en vert sur le plan et cadastrée ZB 553, est issue pour partie, de la propriété anciennement cadastrée ZB 68, appartenant à Madame Aline LEFROU, représentée en rose et nouvellement cadastrée ZB 555, et pour partie de la propriété de Madame Christel DUBOIS, représentée en bleu et cadastrée ZB 554.

Il précise que pour permettre la création de ce chemin (cadastré ZB 553) d'une surface de 908 m² environ, Madame Aline LEFROU en date du 05 août 2024 et Madame Christel DUBOIS en date du 23 juillet 2024, ont fait part de leurs assentiments écrits pour céder à l'euro symbolique une surface d'environ 454 m² à prendre respectivement sur leurs parcelles cadastrées ZB 555 et ZB 554.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

ARTICLE 1 : d'approuver l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle ZB 553, décrite ci-dessus, représentée en vert sur le plan ci annexé.

ARTICLE 2 : d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les actes de vente ainsi que toutes pièces afférentes à ces acquisitions, l'ensemble des frais d'acte et de notaire étant à la charge de la commune.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

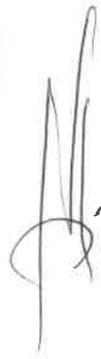
Josiane GAUDE

Secrétaire de Séance



Alain DALMAS

Maire de Garons



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.



G R O U P E
TROIS14
L'ingénierie du cadre de vie

Sophie ARGENCE
Olivier ARNAL
Serge PAOLINI
Jean-Yves REY
François VERZIER



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Jacques BLANC & Associés
Avignon Centre

AZUR GEO
Grand Avignon / Pouk

Jean-Yves REY
Uzès / Calssargues

Cabinet ARGENCE
Carpentras

DÉPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE GARONS
Lieu-dit : Mias Rout

PLAN DE DIVISION ET D'ÉCHANGE

Coordonnées des Points		
MAT	X	Y
10	1814637.27	3177495.74
11	1814640.29	3177500.26
12	1814674.50	3177505.75
13	1814851.28	3177534.09
14	1814708.31	3177373.82

Systèmes de coordonnées planimétriques
et altimétriques indépendants.

LEGENDE :

	Limite Bornée
	Borne ancienne
	Borne OGE: existante - nouvelle
	Application Cadestrale
	Bâtiment - Bâti léger
	Débord de toiture
	Mur grille ou clôture
	Mur
	Signes d'appartenance
	Clôture
	Talus
	Bord de chemin
	Bord enrobé
	Réseau
	Réseau Télécommunications
	Réseau Electricité
	Point caractéristique sur la limite
	Point de repère
	Arbres
	Conations

Envoyé en préfecture le 15/11/2024

Reçu en préfecture le 15/11/2024

Publié le 15/11/2024

ID : 030-213001258-20241114-DE202411_26-DE

SITUATION ANTERIEURE			SITUATION NOUVELLE		
Section	Numéro	Nom	Section	Numéro	Nom
ZB	68	Mme Aline LEFROU	ZB	553	Commune de GARONS
			ZB	554	Mme Christel DUBOIS
			ZB	555	Mme Aline LEFROU
ZB	67	Mme Christel DUBOIS	ZB	67	Mme Aline LEFROU

SELARL Jean-Yves REY, Géomètre-Expert



Immeuble "Les Jardins de la Bourgade"
avenue Georges Pompidou
30700 Uzès
Tél. : 04 66 62 30 80
517, route de Saint-Gilles
30132 Calssargues
Tél. : 04 66 29 06 23
Mail : contact-rey@groupe314.fr

Systèmes de coordonnées planimétriques
et altimétriques indépendants.

Dressé le: 06/09/2023 par JYR

Indice 1 Mise à jour numéros 19 septembre 2024

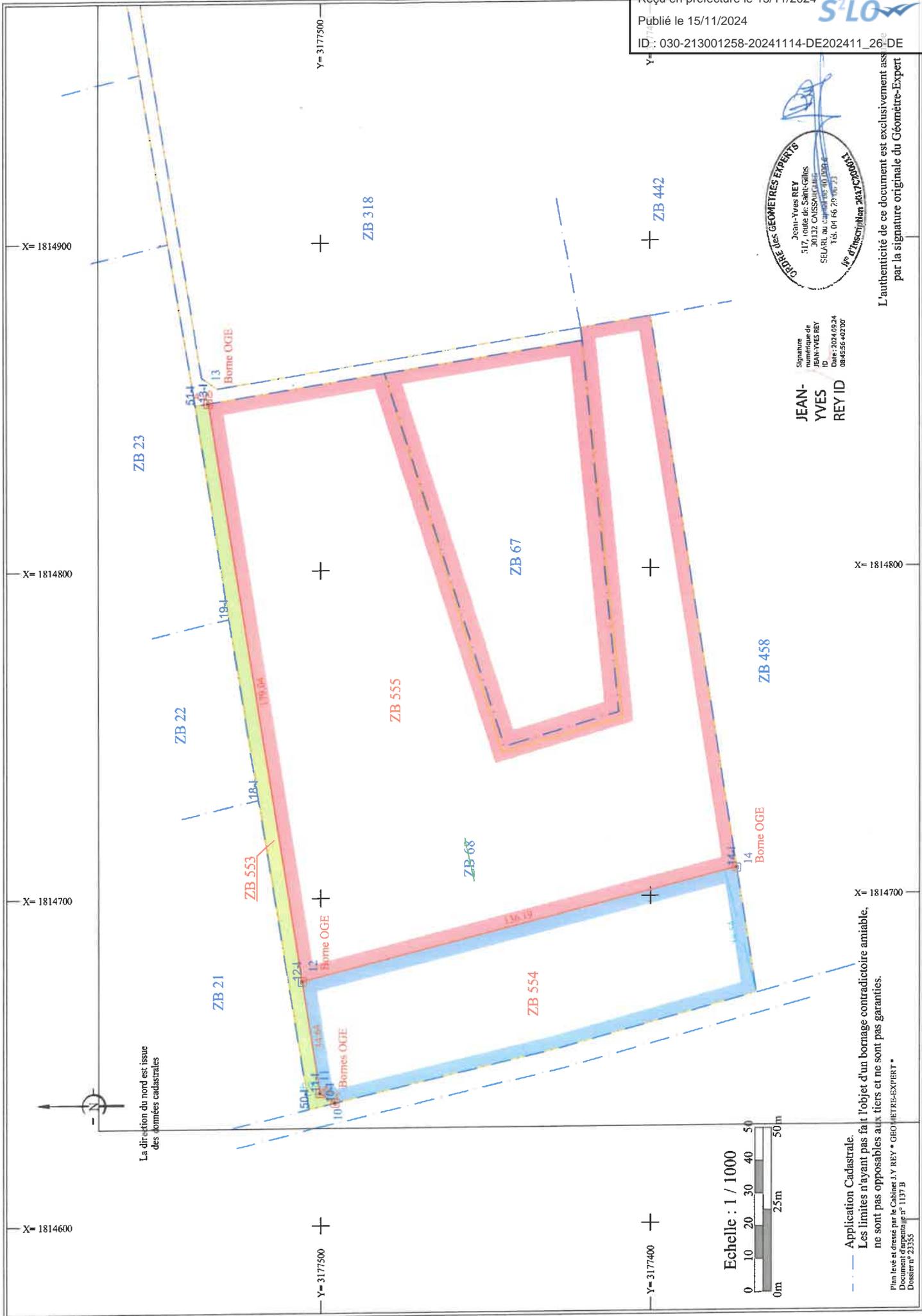
Indice 2 Indice 2

Echelle: 1 / 1000 Dossier n° 23355



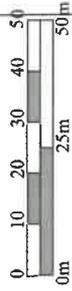
Signature numérique de JEAN-YVES REY
Date: 2024.09.24
08465640200

L'authenticité de ce document est exclusivement assurée par la signature originale du Géomètre-Expert.



La direction du nord est issue des données cadastrales

Echelle : 1 / 1000



Application Cadastre.
Les limites n'ayant pas fait l'objet d'un bornage contradictoire amiable, ne sont pas opposables aux tiers et ne sont pas garanties.

Envoyé en préfecture le 15/11/2024

Reçu en préfecture le 15/11/2024

Publié le 15/11/2024

ID : 030-213001258-20241114-DE202411_26-DE

07 Rue Salmon Reinach - 30032 NIMES Cedex 1
tél. 04.66.87.60.60 - fax
sdir30.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
GARD

Commune :
GARONS

Section : ZB
Feuille : 000 ZB 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/4000

Date d'édition : 12/09/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

